

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 12 juin 2023 à 19 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Acceptation de soumission – TP-2023-09 – Réfection de la rue des Opales
2. Octroi de contrat – Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection de la rue des Opales
3. Achat fonds de roulement
4. Octroi de contrat - Modules de jeux accessibles - Parc du Sous-Bois
5. Autorisation de dépenses – Plantation d'arbres - Domaine de la rivière
6. Période de questions
 - 6.1 Membres du conseil
 - 6.2 Public
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 9^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2023



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint